

## **Politique de Responsabilité Sociale de l'IACE**

L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises veut être reconnu comme une organisation citoyenne responsable. Nous entreprenons tous les efforts nécessaires pour opérer dans une optique de développement durable, tant sur le plan économique et social qu'environnemental.

La politique de responsabilité sociale de l'IACE est basée sur les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

### **1. Politiques et Principes Généraux**

Nous intégrons les principes d'une organisation citoyenne dans toutes nos activités. Nous nous engageons à ce que, dans toutes les interactions avec des parties prenantes, les questions liées aux droits des personnes, à la génération de revenus et à l'environnement soient convenablement prises en considération et respectées.

Les parties prenantes sont toutes les personnes, groupes de personnes et entités économiques, administratives ou associatives, tunisiens ou étrangers, impliqués dans les activités de l'IACE. Ainsi le Comité Directeur, les employés et stagiaires de l'IACE, les experts et consultants, les entreprises membres, les associations partenaires, les fournisseurs, les groupes bénéficiaires de nos activités et les bailleurs de fonds internationaux sont des parties prenantes, concernées par la présente politique.

L'IACE est déterminé à contribuer au progrès économique, environnemental et social, en vue d'un développement durable de la Tunisie.

En tant qu'association d'entreprises, l'IACE est déterminé à promouvoir les principes directeurs de la Responsabilité Sociale des Entreprises auprès de ses membres.

L'IACE est déterminé à renforcer les capacités humaines en créant des opportunités d'emploi pour des jeunes diplômés, femmes et hommes, en facilitant le développement de ses employés et en offrant différents programmes de formation aux employés de ses entreprises membres et aux associations partenaires.

L'IACE est déterminé à développer et à appliquer des pratiques et systèmes de management qui renforcent les relations de confiance et de respect mutuel dans sa sphère d'intervention.

L'IACE est déterminé à s'abstenir de toute implication non appropriée dans des activités politiques.

### **2. Information et Communication**

L'IACE s'efforce de publier, à des intervalles réguliers, des informations sur ses activités, sa structure, son système de gouvernance et ses résultats.

### **3. Droits de l'Homme**

L'IACE est déterminé à encourager et à protéger, dans sa sphère d'influence, les droits définis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies. Nous ne tolérons pas la violation des droits de l'Homme dans nos propres activités ni dans celles de nos parties prenantes.

### **4. Emploi et relations avec les employés**

Nos collaboratrices et collaborateurs sont la clé de notre réussite. Nos politiques et nos pratiques en matière de ressources humaines reposent sur l'équité, la transparence et le respect mutuel.

Nous nous efforçons d'offrir à nos collaborateurs un milieu de travail à la fois stimulant et favorable, conjugué à des opportunités de développement personnel et professionnel, et nous attendons d'eux le niveau de performance et d'engagement nécessaire pour assurer la réussite de l'IACE.

### **5. Environnement**

Nous sommes conscients des enjeux environnementaux pour notre planète et pour les générations futures. Dans notre sphère d'influence, nous voulons être un modèle en matière de sécurité et protection de l'Environnement. De ce fait, nous cherchons à optimiser l'utilisation des ressources et à y sensibiliser toutes les parties prenantes.

### **6. Combattre la corruption et toute pratique commerciale non éthique**

En tant qu'association d'entreprises, l'IACE œuvre pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Toute pratique ayant trait à la corruption ou à des pratiques non éthiques va à l'encontre d'un environnement de développement économique sain.

De ce fait, l'IACE est déterminé à ne pas offrir, ni demander, ni promettre des avantages inappropriés, ni directement ni indirectement, pour mener à bien ses activités et projets.

De même, l'IACE est déterminé à promouvoir une attitude et des pratiques commerciales éthiques auprès de ses entreprises membres.

### **7. Intérêt des consommateurs**

En tant qu'association d'entreprises, l'IACE est conscient de l'importance du consommateur. De ce fait, et dans l'intérêt du consommateur, nous encourageons nos entreprises membres à assurer la qualité et la fiabilité de leurs produits et services et à adopter des pratiques de marketing et de publicité éthiques.

### **8. Science et Technologie**

Le développement des sciences et de la technologie étant un moteur du développement économique et social d'un pays, l'IACE est déterminé à assurer que ses activités soient compatibles avec la stratégie de développement de la Tunisie et à contribuer, dans sa sphère d'influence, au développement des capacités innovatrices, locales et régionales.

Dans nos activités, nous nous efforçons d'adopter des pratiques permettant le transfert et la diffusion de nouvelles technologies et de savoir-faire en respectant et protégeant les droits de propriété intellectuelle.

## **9. Compétition**

En tant qu'association d'entreprises, l'IACE est conscient de l'importance d'une compétition saine dans la sphère des affaires. De ce fait, nous encourageons nos entreprises membres et toute autre partie prenante à se conformer aux règles et aux lois liées à la concurrence et à s'abstenir de tout acte de compétition déloyale.

## **10. Taxation**

Le respect des règles fiscales est un pilier important pour le bon fonctionnement de la société dans laquelle nous opérons. L'IACE applique toutes les lois et mesures de déclaration et de versement des impôts.

En tant qu'association d'entreprises, l'IACE incite ses entreprises membres à se conformer à la législation en vigueur.

## **11. Gouvernance et application**

Nous assurons une gestion active, cohérente et efficace du processus de mise en pratique de ces principes.

Nous donnons la priorité aux partenaires et fournisseurs qui partagent nos valeurs sociétales et environnementales et appuyons leurs efforts pour promouvoir ces valeurs à travers leurs activités.

Nous encourageons une prise de conscience et un sens de la responsabilité parmi nos collaborateurs. A cette fin, nous leur donnons des informations appropriées ainsi qu'une formation adéquate et développons leurs compétences.

Chaque membre de notre personnel doit se conformer à cette politique, aux directives connexes et aux lois applicables à son domaine de responsabilité.

Ahmed Bouzguenda  
Président

Tunis, le 15 Septembre 2015

